

LES COUPS DE FORCE SE MULTIPLIENT MACRON PROMULGUE SA LOI NDIAYE POURSUIT LA DESTRUCTION DU BACCALAURÉAT, DU LYCÉE ET DU COLLÈGE

Cette année, pour la première fois, le calendrier de la réforme Blanquer du baccalauréat, validé par P. Ndiaye, a été mis en place, malgré le refus de la plupart des organisations syndicales.

UN ABSENTÉISME RECORD

Normal, et le SNFOLC avait prévenu le ministre, pourquoi les lycéens viendraient-ils en cours alors qu'ils ont passé les épreuves et qu'il ne reste plus que l'épreuve de philosophie et le Grand Oral ?

Au lendemain des épreuves de spécialité, 10 à 25 % des élèves sont absents, car leurs résultats leur permettent d'ores et déjà d'obtenir le baccalauréat. Les vies scolaires constatent un absentéisme record et les professeurs, un effondrement de la motivation de ceux qui sont présents en cours.

Ce n'était pourtant pas faute d'avoir alerté le ministre Ndiaye sur le risque que l'année scolaire des terminales soit plombée par cette organisation du baccalauréat en mars.

Le SNFOLC a demandé au nouveau ministre, dès sa prise de fonction, que cette réforme soit abrogée car elle affaiblit la valeur nationale du diplôme et prive les élèves du temps nécessaire pour apprendre.

UN TEMPS D'INSTRUCTION RÉDUIT

De ce côté-là, c'est la Bérézina. Entre les journées libérées pour révisions autorisées par le ministre au dernier moment, le passage des épreuves, les cours de 2nde et de 1^{ère} supprimés du fait de l'organisation des épreuves de spécialité a fait perdre en mars 1 200 000 heures de cours aux élèves !

LE BIDOUILLAGE DES NOTES

On assiste à une nouvelle opération de bidouillage des notes avec toutes les pressions et injonctions contradictoires : « soyez exigeants mais bienveillants, attention vos moyennes sont très basses... » Dans toutes les académies,

c'est un même constat, « une remontada » des notes des correcteurs de plusieurs points sur Parcoursup ! Le diplôme est encore plus discrédité.

UN MINISTRE QUI COMME E. MACRON RESTE SOURD AUX REVENDEICATIONS

Que ce soit du côté de l'Elysée ou de Matignon, de la rue de Grenelle, la méthode est la même : marche forcée contre les salariés, la jeunesse. Le droit à l'instruction, le droit à un véritable diplôme national, le droit à la retraite à 60 ans, tout est piétiné !



Le SNFOLC ne tourne pas la page des revendications : contre la réforme Macron-Borne, la réforme du collège, du baccalauréat, le « Pacte », la territorialisation de l'Ecole, etc.

Le SNFOLC avec la FNEC FP-FO appelle à se réunir en assemblées générales partout où c'est possible dans l'unité d'action.

Elle appelle tous les personnels, vacances scolaires ou pas, à prendre part à toutes les initiatives appelées par les organisations syndicales pour gagner le retrait de la loi Macron, loi scélérate et illégitime et faire valoir toutes les revendications.